AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20240620-2024_066_2a-DE en date du 24/10/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024_066_2a

<u>DEPARTEMENT DE LA SARTHE</u> Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 13 JUIN 2024

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 32 - Procurations : 8
Rappel des dates : Convocation Générale : 07/06/2024 - Affichage : 07/06/2024

Le treize juin deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle Vauguélande de Tresson sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	Х		
	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir donné à ASSE-ROTTIER Jocelyne - 13/06/24	
BOULOIRE	ASSE-ROTTIER Jocelyne	Х		
	BOUCHE Jean-Marie	х		
	MONGELLA Arnaud	Х		
CONNERRÉ	FROGER André		Pouvoir donné à CHARPENTIER Dominique - 12/06/24	
	CHARPENTIER Dominique	Х		
	GUILMAIN Nathalie			х
COUDRECIEUX	FOULON Tony	Х		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond		Pouvoir donné à PLANCHON Anne-France - 11/06/24	
EL BREIL -SOR-WENIZE	PLANCHON Anne-France	Х		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	х		
LOMBRON	GODEFROY Vincent	Х		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	x		
	TRIFAUT Anthony		Pouvoir donné à FOUQUET Stéphane - 11/06/24	
MONTFORT-LE-GESNOIS	MACÉ Mélanie			х
	FOUQUET Stéphane	х		
	PLAIS Mickaël	х		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	x		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	х		
SAINT-CELERIN	DE GALARD Gilles	Х		
CAINT CODNEILLE	PRÉ Michel	х		
SAINT-CORNEILLE	LEVASSEUR Christelle		Pouvoir donné à PRÉ Michel - 13/06/24	
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	LE BIHAN Jean-François	х		
	SURUT Jackie	х		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	TOUZEAU Elisabeth	х		
	CHRISTIANY Damien	х		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Michel		Pouvoir donné à BUNEL Pierrette - 12/06/24	
SAIN I-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	BUNEL Pierrette	х		
	LEMEUNIER Isabelle	х		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LATIMIER Martial	х		
	MIGNOT Claude			х
	COURTABESSIS Alain			х
	PENNETIER Stéphane			х
au é re pulluppe	DUGAST Claudia		Pourvoir donné à TERTRE Charly - 13/06/24	
SILLÉ-LE-PHILIPPE	TERTRE Charly	x		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	х		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	х		
	CHAILLOUX Nathalie	х		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	LECOMTE Jean-Claude	х		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	х		
TORGE-EN-VALLEE	MATHÉ Céline	x		
TRESSON	BUIN Chantal	x		
	PINTO Christophe		Pouvoir donné à LAUDE Jean-Yves - 09/06/24	
VOLNAY	LAUDE Jean-Yves	х		

Monsieur Franck FLOQUET est élu secrétaire de séance.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20240620-2024_066_2a-DE en date du 24/10/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024_066_2a

Objet : Installation de représentants de Saint-Mars-La-Brières au sein des différents Syndicats.

Délibération n°2024-066-2a

À la suite de l'élection partielle intégrale dans la commune de Saint-Mars-La-Brière, par délibération n°45-22052024 du 22 mai 2024, la commune propose à la Communauté de communes la liste des délégués remplaçants et leurs suppléants au sein des différents syndicats dans lesquels la Communauté de communes est membre :

	Suppléant				
SYVALORM	Jean-Claude CHESNEAU y figur proposition.	e comme une nouvelle			
	Titulaire	Suppléant			
BMGV	Jackie SURUT remplace GADEMER Pierre.	Annick PITARD remplace Patrice VERNHETTES.			
	Suppléant	ts			
Perche Sarthois	Jackie SURUT remplace CHESNEAU Jean-Claude. Élizabeth TOUZEAU remplace Jacques MESNEAU				
Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe	Patrice VERNHETTES remplace CHRISTIANY Damien.				

	Titulaire	Suppléant	
1 '	Jean-Claude CHESNEAU remplace CHRISTIANY Damien.	Patrice VERNHETTES est maintenu.	

					Titulaire
Syndicat	du	bassin	versant	de	Jean-Claude CHESNEAU remplace
l'Huisne					BOULAY Dany.

Le Président invite les élus communautaires à approuver l'installation des nouveaux membres au sein des différents syndicats.

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°45-22052024 du 22 mai 2024 du Conseil Municipal de Saint-Mars-La-Brière ;

Vu la présentation de Monsieur André PIGNÉ, Président de la Communauté de Communes.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20240620-2024_066_2a-DE en date du 24/10/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024 066 2a

Après avoir connaissance de la proposition du Conseil Municipal de Saint-Mars-La-Brière, et en avoir délibéré :

- APPROUVE l'installation des nouveaux délégués au seins des différents syndicats selon la proposition contenue dans les tableaux ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 20 juin 2024,

Le Président, André Pigné

